

de lui en fief les terres que, jusque-là, il avait possédées en alleu. Telles sont les guerres particulières où nos seigneurs combattirent pour leurs intérêts propres et avec avantage. Dans celles que les quatre derniers sires soutiendront, loin d'étendre leur territoire, ils subiront des pertes considérables ; et le plus souvent ils luttent moins pour eux-mêmes qu'au profit du roi et du comte de Savoie.

Tel est le résumé sommaire des guerres que les sires de Beaujeu eurent à soutenir contre leurs voisins, d'après le peu de titres qui nous en ont transmis la mémoire. Si l'on met à part les quatre premiers sires, sur lesquels l'absence de documents ne nous permet pas de porter un jugement certain, mais qui furent sans doute, comme leurs contemporains, de rudes batailleurs, et à l'occasion des conquérants sans scrupule à l'égard des faibles, on voit par ce résumé, qu'au point de vue de l'accroissement de territoire, leurs successeurs ne tirèrent pas de ces guerres de grands avantages, directement au moins. Indirectement au contraire, elles leur furent profitables, en donnant une haute idée de leur puissance et de leur valeur, ce qui devait naturellement engager les simples seigneurs à se mettre sous leur protection, en leur prêtant foi et hommage.

La constitution du fief, ou si l'on veut, la protection du faible par le fort, tels étaient le fond et aussi la raison d'être de la féodalité. C'était une nécessité, dans ces temps de troubles et de violences, pour les petits seigneurs possesseurs de terres, qui n'étaient pas assez forts pour se défendre eux-mêmes, que de se chercher un appui auprès des hauts barons. Naturellement, quand ils avaient la liberté du choix, c'est-à-dire quand ils n'étaient pas con-